

**Centre de la petite enfance
Le Petit Réseau inc.**

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE
Face au phénomène des allergies alimentaires
ou des diètes spéciales
Avril 2012

I. AVANT-PROPOS

Le centre de la petite enfance Le Petit Réseau inc. s'est doté d'un document sur la problématique des allergies alimentaires ou des diètes spéciales. C'est à partir de notre vécu et selon les recommandations du texte : «L'anaphylaxie à l'école et dans d'autres établissements et services pour enfants préparé par La Société canadienne d'allergie et d'immunologie Clinique, L'association des allergologues et Immunologues du Québec et Allergy Asthma Information Association, Mars 1996» que nous proposons des balises et des outils afin de faciliter la gestion des cas d'allergies ou de diètes spéciales et d'offrir un environnement plus sécuritaire à l'enfant.

Les annexes incluses proviennent d'un document préparé par le CLSC du Plateau Mont-Royal : «Démarche proposée aux écoles concernant la problématique des allergies sévères».

II. RESPONSABILITÉS DU CENTRE

Dans le règlement de régie interne du centre, nous recommandons que le certificat médical soit exigé pour s'assurer de la gravité de l'allergie et ainsi appliquer les procédures nécessaires afin de bien la contrôler.

En collaboration avec les parents, le centre établit la marche à suivre.

- **En cas d'allergies :**
 - S'entendre avec la direction du centre sur la liste des aliments à interdire et des substituts que le parent devra fournir au besoin.

- **Eviter l'aliment déclencheur**

- **Recommandations qui doivent être transmises aux enfants et éducatrices:**
 - Les aliments les plus allergènes sont: le lait, le soya, les oeufs, le blé, les poissons/crustacés, les arachides et les noix.
 - La nourriture, les ustensiles et les récipients ne devraient jamais être échangés ni partagés.
 - Le lavage des mains est recommandé avant et après les repas
 - L'allergie à l'arachide requiert des mesures plus énergiques car elle constitue l'une des allergies alimentaires les plus courantes et est la principale cause de l'anaphylaxie (effondrement de la tension artérielle), de plus il est important de souligner que l'ingestion de certains produits même en très faible quantité, comme l'arachide peut être fatale.
 - Parce que l'ingestion accidentelle est pratiquement inévitable, tout aliment contenant des arachides sont interdits à la garderie. Les fruits de mer sont également interdits à la pouponnière.
 - Aucune nourriture ne doit être amenée de l'extérieur.

- **Connaître et posséder une liste complète des ingrédients contenus dans les aliments.**
 - Afin de vérifier la présence d'aliments (ou traces d'aliments) après une réaction allergique.
 - Informer le personnel cuisinier sur le sens de certains termes spécifiques:
 - Caseine: présence de lait
 - Livetine: présence d'oeuf
 - Protéine végétale hydrolysée: présence d'arachide
 - Mandelonas: synonyme d'arachide

- **Identification des enfants souffrant d'allergies graves:**
 - Toutes les éducatrices doivent connaître et pouvoir identifier les enfants souffrant d'allergies alimentaires. (photographies, bracelet, etc...)
 - L'information concernant les enfants souffrant d'allergies graves doit être révisée avant chaque activité à l'extérieur du centre (excursion, sorties spéciales).
 - Le médicament (Epi-pen) doit être près de l'enfant en tout temps. Lorsque le médicament demeure au centre, il doit être facile d'accès.

- **En cas d'intolérance ou de diète spéciale :**
 1. Préciser à la direction du centre les raisons et la durée.
 2. Selon l'entente établie avec la direction, les parents doivent fournir, si nécessaire, tous les aliments de la diète spéciale.

Il va de soi que le nombre de cas d'allergies acceptables sera révisé tenant compte du fonctionnement interne et des spécificités ethniques, religieuses ou autres.

III. RESPONSABILITÉ DES PARENTS

1. Informer la direction du centre de l'allergie sévère que peut présenter leur enfant.
2. Autoriser la divulgation des renseignements pertinents à l'état de santé de l'enfant en retournant au centre les formulaires intitulés :
 - Identification de l'enfant - Plan d'intervention individualisé.
 - "Recommandation et prescriptions médicales" (Référence : fiche no 2).

• Dans le cas d'allergies sévères ou le médecin prescrit un "kit" EpiPen" :

- 1) S'assurer que l'enfant a son kit EpiPen dans un sac bien identifié à son nom.

Note : Un kit EpiPen doit être de réserve au service de garde.

- 2) Réviser le kit EpiPen **régulièrement** en :

- Apposant une nouvelle photo de l'enfant à chaque année.
- Vérifiant la date de péremption des kits EpiPen (celui que possède l'enfant et le kit de réserve).
- Contrôlant la qualité du médicament (couleur, absence de dépôts, etc.)

Note : La posologie du médicament EpiPen varie selon le poids, donc bien s'assurer que la posologie est adéquate.

- 3) Aviser le centre de tout changement soit de posologie de l'EpiPen ou de l'état de santé de l'enfant.

3. Responsabiliser l'enfant quant à son état de santé et voir à ce que l'enfant porte un bracelet original ou une chaîne "Médic-Alert".

4. Fournir à la direction du centre un numéro de téléphone pour rejoindre, en cas d'urgence, une personne responsable de l'enfant.

Note : Informer la direction du centre de tout changement.
Ex. : numéro de téléphone, personnes à contacter, etc.

IV. SIGNES ET SYMPTÔMES D'UNE RÉACTION ALLERGIQUE SÉVÈRE À UNE ALLERGIE CONNUE

La personne peut présenter, dans les secondes ou les minutes qui suivent, le contact avec l'allergie :

- Impression de malaise général.
- Serrement au niveau de la gorge.
- Démangeaison sur n'importe qu'elle partie du corps.
- Sensation de brûlure de la peau avec ou sans rougeur.
- Enflure de n'importe qu'elle partie du corps.
- Nausées, crampes abdominales, vomissements, "mal au cœur", diarrhée.
- Urticaire apparaît sur le corps : "plaques rouges".
- Toux, éternuements.
- Mauvaise coloration de la peau, "lèvres bleues", etc.
- Difficultés respiratoires : respiration bruyante et/ou rapide, broncho-spasme (sifflements), détresse respiratoire, difficulté à avaler, altération de la voix, larmoiement, écoulement nasal.
- Pâleur, étourdissements.
- Convulsions, inconscience et peut-être décès.

Notes : 1) Plus les symptômes arrivent tôt, plus la réaction risque d'être importante et sévère.

2) La personne peut présenter un seul mais le plus souvent elle présentera un ensemble de symptômes qui progressent dans le temps et qui causent une détérioration rapide de l'état de la personne.

<u>NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT</u>	<u>PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE</u>	<u>ALLERGIE SEVERE A</u>	<u>MÉDICAMENT</u>	<u>INTOLÉRENCE</u> <u>A</u>
<u>Nom et prénom de l'enfant :</u>				
	Nom et prénom du père :	*	*Est-ce que l'enfant a un Épipen :	*
	Tél. à la maison :			
	Tél. au travail :			
<u>Photo de l'enfant</u>	Cell :			
	<u>Nom et prénom de la mère :</u>		*Est-ce que l'enfant a du Benadryl :	
	Tél. à la maison :			
	Tél. au travail :	* Réaction si en contact :		*Réaction si en contact :
	Cell :			
	En cas d'urgence, en l'absence des parents, nom et prénom d'une personne à rejoindre :		*Autre médicament :	
<u>No.ass.mal. :</u>	Tél. à la maison :			
	Tél. au travail :			

VI. RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS MÉDICALES

Nom de l'enfant _____ Prénom _____

Date de naissance _____

Centre _____ Groupe _____

No de téléphone du centre de la petite enfance : _____

J'autorise le médecin traitant à donner les informations ci-dessous au centre dans le but d'élaborer un plan d'intervention visant les mesures à prendre en cas de réaction allergique sévère dans l'installation du centre.

Signature _____ Date _____

À compléter par le médecin traitant:

Diagnostic _____

Allergènes _____

Réactions observables _____

Recommandations pour le milieu de garde _____

Prescription pour le milieu de garde _____

Nom du médecin _____ Tél. : _____

Adresse _____

Signature du médecin _____ Date: _____

N.B. Retourner la présente formule remplie et signée par votre médecin au centre le plus tôt possible. Merci !

VII. OBJET : RÉACTION ALLERGIQUE SÉVÈRE

Conduite à tenir dans le cas de manifestations de réaction allergique sévère :

1.
 - 1) Questionner l'enfant sur ce qu'il a mangé ou touché. A-t-il été piqué par une guêpe ou une abeille ? L'enfant devra être placé sous surveillance médicale (même sans symptômes) durant les 4 (quatre) heures qui suivent une piqûre d'insecte ou l'ingestion de l'allergène incriminé (si aucune réaction durant les 4 (quatre) heures, il est peu probable qu'elle se manifestera plus tard.
 - 2) Observer l'enfant, si l'un ou l'autre des symptômes énumérés dans la section IV se manifeste chez l'enfant, il faut aussitôt lui administrer une dose d'EpiPen (Epinephrine) **et le conduire à l'hôpital immédiatement. Toute personne ayant reçu de l'épinéphrine doit être hospitalisée d'urgence..**
2. S'il présente des symptômes d'allergie sévère, il faut agir immédiatement :
 - 1) Demander de l'aide.
 - 2) Appeler URGENCE-SANTÉ 911 en disant :

"RÉACTION ALLERGIQUE SÉVÈRE À TELLE ALLERGIE CONNUE"

- âge de l'enfant
- description des symptômes

Au centre de la petite enfance Le Petit Réseau
50, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 220
874-0206

- 3) Demander conseil au 911 sur la conduite à tenir avec l'EpiPen.

Une personne adulte doit en tout temps rester près de l'enfant et surveiller son état: pouls, respiration, etc.

3. Rassurer et réchauffer l'enfant.
 - S'il est inconscient, le coucher sur le côté dans la position de recouvrement.
 - S'il est conscient, lui laisser prendre une position qui lui est confortable (qui facilite sa respiration).
4. Il est important de mentionner au médecin, aux ambulanciers, s'il y a lieu, qu'il y a eu administration d'EpiPen (mentionner la dose et l'heure).
5. Aviser les parents (un adulte du centre devrait accompagner l'enfant en l'absence des parents).

**TOUS LES MEMBRES DU PERSONNEL
DOIVENT
AVOIR UNE FORMATION EN
PRÉVENTION-PREMIERS SOINS**

Centre de la petite enfance Le Petit Réseau inc.
50 Sainte-Catherine Ouest, bureau 220
MONTREAL, H2X 3V4

DOSSIER ALLERGIE ET DIÈTE SPÉCIALE.

J'autorise le centre de la petite enfance Le Petit Réseau inc. à afficher le nom et la photo de mon enfant pour l'identifier afin qu'il soit protégé contre ses allergies. Je m'engage à remettre au centre dans les meilleurs délais, une photographie récente de mon enfant.

Nom de l'enfant : _____

Signature du parent : _____ **Date :** / /

Signature de la direction : _____ **Date :** / /